**EXAMEN PERIODIQUE UNIVERSEL DE LA GAMBIE**

**DECLARATION DU CONGO**

**(05 novembre 2019)**

**Monsieur le Président,**

La délégation du Congo souhaite une cordiale bienvenue à la délégation de la Gambie et la félicite pour la présentation de son rapport national.

Le Congo salue la nouvelle dynamique des autorités de la Gambie dans la promotion et la protection des droits de l’homme illustrée notamment par l’adoption de la loi relative à la Commission Nationale des droits de l’homme.

De même, mon pays note avec intérêt la collaboration affirmée de la Gambie avec les titulaires de mandats et son engagement à achever le processus en cours de ratification des instruments internationaux de protection des droits de l’homme.

Nous encourageons la Gambie à ne ménager aucun effort pour harmoniser sa législation avec les traités internationaux auxquels elle est Etat partie.

Enfin, mon pays souhaiterait faire les recommandations suivantes à la Gambie :

1. Redoubler d’efforts pour lutter contre la traite des personnes ;
2. Prendre des mesures efficaces pour faire face à l’insécurité alimentaire, à la malnutrition et aux besoins nutritionnels des enfants ;
3. Veiller à l’application effective de l’article 28 de la loi relative aux femmes qui interdit de retirer les filles de l’école aux fins de mariage.

**Je vous remercie.**